

**Zeitschrift:** Journal forestier suisse : organe de la Société Forestière Suisse  
**Herausgeber:** Société Forestière Suisse  
**Band:** 78 (1927)  
**Heft:** 11  
  
**Rubrik:** Chronique

#### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

#### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 13.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

l'on est étonné souvent du grand nombre d'espèces vivant côte à côte sur la même plante.

Nous avons pu en faire la constatation, à différentes reprises, dans le Parc national de l'Engadine.

En voici un exemple. Notre Station de recherches a installé une placette d'essais à Stavelchod, non loin de l'Ofenberg, dans un peuplement serré du pin de montagne (*Pinus montana*), à l'altitude de 1930 m. A l'intérieur de celui-ci, une tige de faibles dimensions (diamètres 15 cm, hauteur 8 m) et dont le desséchement remontait à 1925, était littéralement criblée de trous et de couloirs d'insectes. Pas moins de *huit* espèces s'y étaient donné rendez-vous : une vraie ménagerie ! Ces espèces, faciles à reconnaître d'après la nature de leurs couloirs, étaient les suivantes :

5 scolytides, soit : l'hylésine piniperde (*Hylesinus piniperda* Gyll.);

*Hylastes decumanus* Er., un bostryche; l'hylésine polygraphe (*Polygraphus polygraphus* Reitt.); le petit bostryche de l'arolle (*Pityogenes bistridentatus* Eichh.); le bostryche liseré (*Tomicus lineatus* Oliv.);

1 charançon : le pissode du pin (*Pissodes pini* L.), et enfin

1 longicorne : *Lamia sartor* Fabr.

Rien d'étonnant à ce que ce rassemblement d'insectes xylophages ait provoqué la venue d'un de leurs ennemis, vivant à leurs dépens. En effet, nous y avons trouvé aussi l'insecte parfait du *Clerus formicarius*, petit coléoptère qui fait grande consommation d'œufs, de larves et de chrysalides des divers scolytides indiqués ci-dessus.

H. B.

---

## CHRONIQUE.

---

### Cantons.

**Neuchâtel.** *Nomination.* En remplacement de M. Edouard Lozeron, nommé inspecteur cantonal des forêts, le Conseil d'Etat a désigné, dans sa séance du 16 septembre, en qualité d'inspecteur du 6<sup>me</sup> arrondissement forestier, M. *Jean-Louis Nagel*, actuellement expert forestier à Cortaillod (Neuchâtel).

— *Le peuplier carolin.* La direction de la Fabrique suisse d'allumettes à Fleurier a communiqué au récent Congrès de la Société forestière suisse à Neuchâtel la note suivante : „Il serait peut-être bon de signaler à nos inspecteurs que le peuplier carolin n'est pas cultivé en suffisance dans le pays pour nous permettre de faire face à nos besoins, de sorte que les fabriques d'allumettes sont dans l'obligation d'importer chaque année environ 3000 m<sup>3</sup> de cette essence. Il serait désirable que le peuplier soit planté et cultivé en plus grande quantité afin que notre industrie puisse progressivement se libérer de cette dépendance de l'étranger.“

### Divers.

**Institut international d'agriculture à Rome. Sylviculture.** Dans le but de donner une aide financière à la constitution et au fonctionnement du Bureau de sylviculture, le Gouvernement suisse a accordé une subvention de 3000 francs suisses et le Gouvernement polonais versera la somme de 5000 Lire pour 1927.

La Hongrie et la Roumanie, en acceptant le principe de l'aide financière, se sont réservées de communiquer ultérieurement le montant de leur cotisation.

Au mois de septembre 1857, a été fondée la **Société suisse d'assurances générales sur la vie humaine à Zurich**, basée sur la mutualité. Cette institution — la plus ancienne compagnie suisse d'assurances sur la vie — a aujourd'hui derrière elle soixante-dix ans d'activité. Il se trouve que, précisément ces jours-ci, le montant des assurances de capitaux en cours a atteint un milliard de francs suisses, et les rentes annuelles assurées 10 millions de francs suisses.

---

### BIBLIOGRAPHIE.

---

*Comte Goblet d'Alviella : Histoire des forêts de Belgique.* 3 volumes in-8°, de 980 pages, avec 36 gravures hors texte. Bruxelles, Maurice Lamertin, libraire-éditeur. 1927. Prix : 33 francs suisses.

Peu de pays possèdent l'histoire écrite de leurs forêts dès les origines jusqu'à la période actuelle.

En France, A. Maury a publié, en 1867, une histoire des forêts de la Gaule et de l'ancienne France et, récemment, M. le professeur G. Huffel celle de l'aménagement des forêts. En Allemagne, les professeurs von Berg, Schwappach et Hausrath ont, dès la fin du 19<sup>me</sup> siècle, publié diverses études partielles sur l'histoire des forêts allemandes. Et c'est à peu près tout.

Nous avons relevé, à diverses reprises, ici même, la pauvreté de notre pays dans ce domaine.

C'est qu'aussi les études historiques sont de par leur nature même difficiles et longues. Il faut posséder, pour y réussir, des qualités qui ne se rencontrent que chez quelques privilégiés : l'historien forestier doit être un sylviculteur qu'attirent les choses du passé, un fureteur d'archives, capable de déchiffrer les vieux grimoires et sachant, d'une foule de documents de détail, reconstituer un tableau d'ensemble. Un esprit de synthèse, doublé d'une grande culture générale et disposant de beaucoup de loisirs.

M. le comte Goblet d'Alviella réunit de la façon la plus heureuse ces diverses conditions. C'est un sylviculteur et un avocat doublé d'un historien érudit. Il n'est donc pas étonnant que *l'Histoire des bois et forêts de Belgique* soit un livre de belle venue, instructif au plus haut point, remarquablement complet et de lecture attrayante.